

COMPTE RENDU CONSEIL D'ÉCOLE du mardi 8 novembre 2022

Membres présents :

Représentants des municipalités :

* Berche : M. PETIOT (maire et président du SIVOM),
Mme GROS Virginie (adjointe), Mme CHIPEAUX (adjointe)
* Dampierre sur le Doubs : M. GENIN (maire)
M. RENAUD Jean-Claude (donneur d'ordre)

Equipe éducative :

Mme HENNEQUIN, Mme GROSLAMBERT, Mme GASQUEZ, Mme DUBROCA et Mme LUCIEN

Représentants des parents d'élèves :

Mme NICOLLE, Mme CAMPONOVO, Mme MOSSINA, M. MAGRINI

Membres excusés :

Mme JOIGNEAUX (enseignante)
M. BERNER (DDEN)
Mme BALLY (Directrice des Francas)
M. LAURENT (psychologue scolaire du RASED)
Mme VIEILLE-MARCHISET (IEN de la circonscription Montbéliard 1)
Mme KITTEL (Maître E au RASED)
Mme MONTFERME (ATSEM)
Mme CHARRIER Beatrice (adjointe à Dampierre sur le Doubs)
Mme MENETRIER Lucile (adjointe à Berche)

Secrétaire de séance : Mme LUCIEN Christelle

1. Rentrée 2022 – Généralités

1.1. Présentation de l'équipe pédagogique

ENSEIGNANTS et équipe éducative

Mme JOIGNEAUX	= classe de PS/MS
Mme GASQUEZ	= classe de GS
Mme DUBROCA	= classe de CP/CE1
Mme GROSLAMBERT	= classe de CE2/CM1 (lundi, mardi, jeudi)
Mme LUCIEN	= classe de CE2/CM1 le vendredi + directrice avec décharge le jeudi
Mme HENNEQUIN	= classe de CM1/CM2
Mme MONTFERME	= ATSEM
Mme DEMOUGE	= 1 heure par jour
Mme LAZREQ	= AESH
Mme BALLY (et son équipe)	= Directrice du périscolaire (Francas)

RASED

* M. LAURENT = psychologue scolaire à mi-temps

Il fera des bilans et des évaluations psychologiques pour plusieurs élèves.

* Mme KITTEL-WEICK = enseignante spécialisée (maître E).

Elle est intervenue pour aider à la passation des évaluations CP et CE1. Elle a fait des tests de fluence pour les CE2. Elle interviendra auprès d'élèves de CE1 et de CE2 sur la période 2.

SANTE

Mme LEBEAU = infirmière PMI (PS et MS)

Médecin PMI (PS et MS) : aucun pour le moment

Mme DELPOUVE = Orthoptiste

Mme EUVRARD-TRIBBLE = Infirmière collègue Voujeaucourt

Mme LUCOT = Médecin scolaire de l'Education Nationale

PIAL : Pole Inclusif d'Accompagnement Localisé

Pour le secteur, c'est géré par le PIAL de Bart.

Mme Rollet est le pilote de ce pôle et Mme Goudjil est la coordinatrice.

Le pilote du pôle est chargé de l'organisation et de la gestion des emplois du temps des AESH en lien avec le service de l'école inclusive et les enseignants référents.

Les AESH : Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap

Ils sont nommés sur le PIAL et non pas sur une école précise ; cela suppose qu'ils peuvent changer d'établissement et d'emploi du temps en cours d'année en fonction des besoins repérés (notamment en cas d'absence d'un AESH / de nouvelles notifications ou de l'évolution des besoins des élèves au regard de leur gain d'autonomie).

1 élève dans l'école bénéficiera d'une AESH cette année.

1.2. Rôle du conseil d'école et liste des membres présents

Liste des membres présents lors des conseils d'école :

- Directrice de l'école
- 2 élus par commune (le maire ou son représentant + un conseiller municipal)
- Enseignants de l'école ainsi que les enseignants remplaçants exerçant dans l'école au moment du conseil d'école
- Un membre du RASED
- Représentants de parents d'élèves titulaires en nombre égal à celui des classes de l'école
- DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale)
- IEN (Inspectrice de l'Education Nationale)

Assistent avec voix consultative aux séances du conseil d'école :

- Les autres personnes du RASED
- Les médecins chargés du contrôle médical scolaire
- L'infirmière scolaire
- Les assistants de service social et les agents spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)
- Le personnel du périscolaire
- Les suppléantes des représentants de parents d'élèves
- Toute personne jugée utile en fonction de l'ordre du jour

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège jusqu'au renouvellement de ses membres.

Il se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans le mois suivant la proclamation des résultats des élections, sur un ordre du jour adressé au moins huit jours avant la date de réunion choisie.

Il peut également être réuni à la demande du directeur d'école, du maire ou de la moitié de ses membres pour toute autre raison.

Compétences du conseil d'école :

- Adopter le projet d'école et discuter de son élaboration
- **Donner un avis ou formuler des suggestions sur tous les sujets liés au fonctionnement de l'école** (actions pédagogiques et éducatives, utilisation des moyens alloués à l'école, conditions de bonne intégration des enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment en ce qui concerne les formes de violence, de discrimination et de harcèlement, respect et mise en application des valeurs et des principes de la République).
- **Voter le règlement intérieur de l'école**
- **Etablir le projet d'organisation de la semaine scolaire**

- Donner son accord sur : l'organisation des activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles et sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège.

1.3. Effectifs année scolaire 2022-2023 et répartition des élèves dans les classes

Pré élémentaire			Elémentaire						Total élèves	Nbre classes	Moy. /classe
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM1	CM2			
11	9	13	8	11	14	8	8	12	94	5	18,8
20 élèves		13 élèves	19 élèves		22 élèves		20 élèves				

1.4. Prévisions d'effectifs pour les rentrées scolaires de septembre 2023 et 2024

Sous réserve de déménagements ou d'emménagements dans les 2 communes.

Prévisions d'effectifs pour la rentrée scolaire de septembre 2023 :

Sur 5 classes (il semble difficile de maintenir la 5ème classe ouverte pour la rentrée 2023)

Pré élémentaire				Elémentaire						Total élèves	Nbre classes	Moy. /classe
PS	MS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM1	CM2			
9	5	6	9	13	8	11	8	6	16	91	5	18,2
14 élèves		15 élèves		21 élèves		19 élèves		22 élèves				

Sur 4 classes

Pré élémentaire			Elémentaire						Total élèves	Nbre classes	Moy. /classe
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2				
9	11	9	13	8	11	14	16	91	4	22,75	
20 élèves		22 élèves		19 élèves		30 élèves					

Prévisions d'effectifs pour la rentrée scolaire de septembre 2024 :

La 5ème classe ne sera plus nécessaire.

Pré élémentaire			Elémentaire						Total élèves	Nbre classes	Moy. /classe
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2				
9	9	11	9	13	8	11	14	84 élèves	4	22	
18 élèves		20 élèves		21 élèves		25 élèves					

Rappel du seuil de fermeture de classe :

Il faut au minimum 78 élèves dans l'école pour maintenir les 4 classes.

1.5. Résultats des élections et présentation des parents d'élèves élus au conseil d'école

Les élections ont eu lieu le vendredi 7 octobre 2022.

140 parents étaient inscrits sur la liste électorale. Il y a eu 80 votants (66 suffrages exprimés et 14 bulletins blancs ou nuls), soit un taux de participation de 57,14 %.

Rappel du taux de participation de l'année dernière : 70,07 %.

Les parents élus sont :

Mme MOSSINA, Mme CAMPONOVO, Mme NICOLLE et M. MAGRINI

Une adresse mail a été mise en place par les parents élus pour communiquer avec les familles (rpe.berchedampierre@gmail.com)

2. Règlement intérieur 2022 – 2023

Le règlement intérieur est lu et adopté à l'unanimité en modifiant seulement le lieu d'accueil à 8h20 et à 13h20 des élèves :

"Les élèves sont accueillis directement dans les classes de PS/MS, GS, CE2/CM1 et CM1/CM2 les matins à partir de 8h20 et l'après-midi à partir de 13h20. Les CP/CE1 sont accueillis dans la cour."

La charte de la laïcité est annexé au règlement intérieur.

3.Évaluation Ecole

Cette évaluation a pour objectif d'aider à l'élaboration du nouveau projet d'école. Durée de validité du nouveau projet de 5 ans. Il définit des objectifs prioritaires, concrets et réalistes déclinés en un ensemble d'actions cohérentes en s'appuyant sur le rapport d'évaluation.

Le projet d'école sera adopté au premier conseil d'école de l'année scolaire 2023 – 2024.

Des questionnaires à destination des enseignants, des parents et des élèves seront à renseigner par internet (google form rapide)

4 domaines permettent de l'élaborer :

- les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement
- le bien-être de l'élève et le climat scolaire
- les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école
- l'école dans son environnement institutionnel et partenarial

La démarche comprend :

- une auto-évaluation : Cette phase associe les différents membres de la communauté éducative.

L'objectif est de faire une analyse globale de l'école en s'appuyant sur les 4 domaines afin de faire apparaître des points stratégiques susceptibles d'évolution.

- Ce rapport est remis aux évaluateurs externes et à l'académie.

une évaluation externe : observations dans les classes, dialogue entre l'équipe de l'école et les évaluateurs externes. Un rapport est remis à l'école afin d'élaborer définitivement le projet d'école.

4.ENT (Eclat BFC)

L'école a depuis quelques semaines un Espace Numérique de Travail.

Il sera utilisé dans un premier temps pour remplacer le blog actuel.

Il permettra de partager des informations, photos avec les familles.

Dans un second temps, il permettra de remplacer le cahier de liaison, le cahier de textes, ... De nombreuses fonctionnalités existent et seront mises en place progressivement.

Les enseignants se laissent une période pour prendre en main l'outil.

Une information sera donnée lors de sa mise en place concrète. Des codes d'accès vous seront alors donnés.

Adresse : <https://ece-dampierre-berche.eclat-bfc.fr>

5.Périscolaire

Personnel encadrant

Quelques petits changements au niveau de l'équipe d'animation.

Nadia animatrice uniquement le midi, Angélique animatrice BAFA présente les matins, midis et soirs, Yllona animatrice BAFA matin, midi, soir et mercredi, moi-même Marion BAFD directrice du centre.

Effectifs 1er trimestre

Matin 7h00-7h30 : entre 1 et 3 enfants

Matin 7h30-8h30 : entre 15 et 17 enfants Soit en global : entre 16 et 20 enfants

Midi 12h00-13h30 : entre 39 et 47 enfants

Soir de 16h à 17h = entre 18 à 25 enfants

Soir de 17h à 18h30 = entre 15 et 22 enfants Soit en global : entre 33 et 47 enfants

On constate une hausse d'effectifs sur le périscolaire du soir, les locaux deviennent trop petits pour accueillir autant d'enfants.

Mercredi = Entre 8 à 14 enfants sont inscrits.

6. Projet d'école / Sorties / Spectacles

Date	Spectacle ou intervention	Classes concernées
10/11/22	<u>Spectacle Zingarelli</u> Thème = Le palais des 5 sens Lieu : Salle des fêtes <i>Coût = 345 + 14 euros pour l'achat du CD + 1 livre offert</i>	PS/MS GS CP/CE1
24/11/22	<u>Sortie spectacle JMFrance</u> "Cavalcade en Cocazie" (spectacle musical) Durée = 50 minutes Lieu : Salle Jules Verne à Montbéliard <i>Coût = 252 euros (places) + 125 euros (transport Maron)</i>	CE2/CM1 CM1/CM2
13/06/22	<u>Spectacle "les pieds dans l'eau" (théâtre)</u> Lieu : Pont de Roide Durée = 40 minutes <i>Coût = 198 euros (places) + 150 euros (transport Maron)</i>	PS/MS GS
09/12/22	<u>Spectacle magie de Noël</u> Offert par l'APE aux enfants Passage du père Noël et distribution de cadeaux et de chocolats Lieu : salle des fêtes <i>Cout : 650 euros pour le spectacle et 10 euros par enfant pour les cadeaux + les chocolats (offert par l'APE)</i>	Toutes les classes
08/12/22 10/03/23 12/06/23	<u>Projet Ecole et Cinéma :</u> Projection de 3 films (Billy Elliot, ET l'extraterrestre, La vallée des loups) au cinéma de Pont de Roide <i>Coût = 315 euros, 510 euros (transport Mouchet)</i>	CE2/CM1 CM1/CM2
01/12/22 24/01/22 04/04/22	<u>Ciné des petits</u> Projection de 3 films (Pingu, Duos de choc, Loup tendres et Loufoques) au mégarama d'Audincourt <i>Coût = 312 euros (séances) + 510 euros (transport Mouchet)</i>	PS/MS GS CP/CE1
Octobre à février	<u>Musique</u> Intervenant du conservatoire (chorale et pratique instrumentale) jeudis après-midis <i>Coût : Gratuit</i>	CP/CE1 CM1/CM2
Du 12 au 16 décembre	<u>Projet aisance aquatique</u> 10 séances les lundis et jeudis matin de 10h30 à 11h10, soit 40 minutes dans l'eau à la Citédo à Sochaux. Pique-nique pour le déjeuner <i>Coût : 1000 euros environ (séances) + 680 euros (transport Maron)</i> <i>Financement partagé entre le SIVOM (séances) et l'APE (transport).</i> <i>264 euros remboursé par le conseil départemental sur les transports piscine de l'année scolaire 2021 2022</i> <i>Une nouvelle demande sera effectuée pour les transports de cette année.</i>	MS/GS
05/01/23 19/01/23 02/02/23	<u>Projet rugby</u> Intervenante pour les CM1/CM2 les matins (Elodie Rérat) <i>Coût : Gratuit</i>	CM1/CM2
17/11/22 01/12/22 15/12/22	<u>Handball</u> Intervenante (Léa Lemoine) <i>Coût : Gratuit</i>	CE2/CM1 CM1/CM2
Mai et juin jeudi matin (dates à confirmer)	<u>Basket</u> Intervenante (6 séances sur 6 semaines consécutives) <i>Coût : Gratuit</i>	CP/CE1 CE2/CM1 CM1/CM2

Date	Spectacle ou intervention	Classes concernées
	<p><u>Sortie neige</u> Une classe de neige de 3 jours était prévue mais le projet a été annulé face à l'inquiétude de certaines familles. Le projet de sorties neige à la journée (plus onéreuse) ou d'une autre classe neige est toujours à l'étude. <i>Remarques :</i> <i>L'APE et le comité des fêtes étaient prêts à financer ce projet.</i> <i>Il est à noter que l'APE n'a rien à voir avec l'annulation de ce projet. Cette association oeuvre pour les enfants et financent les projets de façon importante tous les ans en organisant diverses manifestations et ventes.</i></p>	<p>CP/CE1 CM1/CM2</p>
Dates ci-contre	<p><u>USEP</u> 2 à 3 rencontres sportives par classe :</p> <p>CP/CE1 : * Journée Olympique et paralympique à l'Axone (semaine du 3 au 8 avril, date à définir) * Orientation au fort du Mont Bart (semaine du 22 au 26 mai, date à définir) * Cyclisme au champ de foire à Montbéliard (9 ou 16 juin, date à définir)</p> <p>CE2/CM1 : *Orientation au fort du Mont Bart (13 octobre) * Badminton au gymnase de l'Allan à Montbéliard (24 février) * Athlétisme à Audincourt (27 ou 28 juin)</p> <p><i>Coût : Inscription à l'USEP = 172 euros (affiliation) + 2 transports à financer si 3 sorties par classe (environ 350 euros)</i></p>	<p>CP/CE1 CE2/CM1</p>
Dates à venir	<p><u>Intervention PMA</u> CP/CE1 : tri des déchets CE2/CM1 : Cycle de l'eau CM1/CM2 : Déchets/gaspillage alimentaire <i>Coût : transports éventuels (à définir)</i></p>	<p>CP/CE1 CM1/CM2 CM1/CM2</p>
16/03/23	<p><u>Concours kangourou</u> Entraînement sur des exercices de logiques mathématiques + passation du concours. Distribution de prix en fonction des résultats. <i>Coût : 148 euros</i></p>	<p>CE2/CM1 CM1/CM2</p>
Dans l'année	<p><u>Concours Eureka Maths</u> Épreuve collective avec une solution envoyée pour toute la classe sur des énigmes à résoudre en classe. L'objectif est de permettre aux élèves de s'entraîner entre les épreuves et d'affiner leur stratégie de recherche et d'organisation. <i>Coût : Gratuit</i></p>	<p>CM1/CM2</p>
Toute l'année	<p><u>Livre élu :</u> Dispositif départemental Sélection de livres travaillés en classe en littérature. Vote en fin d'année pour élire les 3 livres préférés. => Exposition de travaux à la médiathèque à Montbéliard. <i>Coût = achat des livres travaillés (environ 100 euros).</i> <i>Financé par les chèques lire offert aux écoles participant au projet du livre élu.</i></p>	<p>CP/CE1 CE2/CM1</p>
Octobre, novembre	<p><u>Ateliers E-Perischool</u> 10 séances pour travailler le numérique (programmation, impression 3D) <i>Coût : Gratuit (pris en charge par PMA)</i></p>	<p>CM1/CM2</p>

Date	Spectacle ou intervention	Classes concernées
16/12/22 06/01/23 13/01/23 20/01/23	Intervention de l'infirmière du collège de Voujeaucourt pour : APS (Apprendre à Porter Secours) du CP au CM1 GQS (Gestes qui Sauvent) au CM2 Dépistage audio visuel CE1/CE2 le vendredi 16 décembre <i>Coût : Gratuit</i>	CP au CM2
04/07/23	Sortie scolaire à la ferme pédagogique de Bouxwiller Ateliers (la basse cour et de la traite au fromage) + visite de la ferme + suivi de la gestation d'une lapine à l'école en mai/juin <i>Coût = 948 euros (sortie) + 1190 euros (transport Maron)</i>	PS/MS GS CP/CE1 CE2/CM1
Fin juin (date à définir)	Exposition de fin d'année Exposition de travaux artistiques autour de thématiques communes aux 5 classes. Spectacle (à l'étude)	Toutes les classes

7. Sécurité

7.1. Plan particulier de mise en sécurité (PPMS)

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité : catastrophes naturelles, risques chimiques ou autres...) reste inchangé. Les élèves seront confinés dans la salle de repos de la classe de PS/MS. Un exercice de confinement sera réalisé dans l'année.

Le PPMS « Attentat-intrusion » reste inchangé.

Il y a 2 possibilités : le confinement ou la sortie de l'établissement.

Cas du confinement :

Les élèves de PS/MS/GS se confineront dans la salle de repos. Les élèves de CP/CE1/CE2/CM1/CM2 seront confinés dans la bibliothèque.

Les enseignants fermeront les volets et les portes d'accès à cette classe (à clé).

L'alerte sera donnée via le téléphone portable car il n'y a plus de ligne téléphonique côté maternelle.

Les élèves seront mis dans le noir et regroupés dans la mesure du possible à côté de la porte d'accès vers l'extérieur (au sol et en silence).

Cas de l'évacuation :

Si besoin, une évacuation est prévue sur l'extérieur.

Côté maternelle = par la porte entre la salle de repos et la rue

Côté élémentaire = par la porte entre la bibliothèque et la rue.

Un exercice de confinement sera réalisé en décembre. Cette date est imposée par l'inspection académique. L'alerte sera donc donnée par l'inspection académique pour l'ensemble des écoles du département.

7.2. Risques d'incendie

Un exercice d'évacuation a eu lieu le 15 septembre 2022. L'évacuation a été rapide en 1 minute 40 environ. Rien à signaler. 2 exercices supplémentaires à réaliser dans l'année.

7.3. DTA (Dossier Technique Amiante)

Le SIVOM a achevé les travaux de réfection des sols abimés au cours de l'été 2022.

La fiche RSST est classée. Le DUER (Document Unique d'Évaluation des Risques) de l'école a été mis à jour.

7.4. Aires de jeux

Une vérification aura lieu fin 2022 après installation complète des structures achetées par l'APE (table de ping-pong, cabane/toboggan et but/paniers).

8. Coopérative

Bilan 2021/2022. La coopérative scolaire présentait un solde de : 2055,75 € au 1er septembre 2022.

Dépenses effectuées depuis la rentrée 2022 :

Abonnements de lecture pour les classes, divers achats de livres et de petits matériels, inscription concours kangourou, affiliation à l'USEP, acompte sortie Bouxwiller, ...

Recettes

Don de coopérative des parents = 540 euros

Don SIVOM = 35 euros par élève pour l'année, soit 3430 euros

A ce jour, le solde de la coopérative scolaire est d'environ 4642,79 €.

9. Bilan des dépenses avec les crédits du Sivom

Budget de 4500 euros pour l'année civile 2022.

Achat de fournitures scolaires, de livres à la SADEL, livres aux éditions MDI et JOCATOP.

A ce jour, il reste 100 € environ.

10. Association de parents d'élèves

BILAN FINANCIER ANNEE 2021-2022

Bilan des actions :

Vente de Fumés/fromages	Bénéfices : 992,24€	
Marché de Noël :	Bénéfices : 1545,19€	
Vente de chocolats :	Bénéfices : 421,71€	
Vente de sapins de Noël :	Bénéfices : 155,65€	
Vente de galettes :	Bénéfices : 228,06€	
Vente de fumés/Goumois :	Bénéfices : 537€	
Marché :	Bénéfices : 712,45€	
Fête de 11 juillet :	Bénéfices : 1025€57	
Marché du soir 26 août :	Bénéfices : 703€27	<u>Total Bénéfices : 6321,14€</u>

Bilans des dépenses diverses :

1. Aide voile, piscine : 900€	
2. Cadeaux de Noël : 939,17€	
3. Achat structures cour + table ping-pong : 5955,69€	
4. MAIF assurance : 109,70€	
5. Achat calculatrices CM2 : 178,80€	
6. Photo de classe offerte à chaque élève : 475€	<u>Total dépenses : 8558,36€</u>

L'association a fait son assemblée générale en septembre et le nouveau bureau est constitué de :

Présidente : Christelle Demangeon

Trésorière : Marion Grillot

Trésorière adjointe : Emilie Eberhardt

Secrétaire : Virginie Gros

Secrétaire adjointe : Nadia Smaïda

Message des membres de l'APE :

« Nous sommes à ce jour 14 membres avec une maman qui vient de nous rejoindre et quelques personnes qui ont quitté l'association et que nous remercions pour leur investissement. Nous allons nous investir au maximum pour l'école mais nous souhaitons vous sensibiliser sur le fait qu'il est important que des parents s'impliquent dans l'association afin de la faire perdurer. Nous sommes pour la plupart des parents de CM qui quitteront l'école dans 1 ou 2 ans...

Nous avons également constaté un plus faible investissement des parents dans les différentes actions proposées (repas de fin d'année annulé/ventes moins participatives/marche peu fréquentées par les parents d'élèves de l'école) ce qui nous incite à proposer moins d'actions pour cette année.

Nous comptons sur vous pour y participer activement (ventes de fumés/fromages, vente de galettes, marche populaire si des parents nous aident au niveau de l'organisation qui nécessite une vingtaine de personnes et pour finir une tombola).

Nous avons évidemment prévu de participer financièrement à tous les projets proposés par les enseignantes des différentes classes et nous offrons un spectacle de magie ainsi que des cadeaux de Noël à tous les enfants (le 9 décembre après-midi).

L'ensemble des membres de l'association remercie très sincèrement les parents et famille des élèves qui participent à nos actions et qui nous aideront. »

11. Travaux/Entretiens et Remerciements

11.1. Travaux et entretiens

Vérifications annuelles (électricité, chaudière, gaz, vérification du système incendie, extincteurs et BAES, aires de jeux)

Demande des rapports de vérification pour archivage dans le dossier sécurité de l'école

Demandes de travaux :

Classe de CP/CE1

- Raboter la porte du placard derrière la porte car il ne ferme plus suite à la pose du parquet
- Trouver une solution pour pouvoir fermer l'armoire en métal (réglage des portes)
- Liège sur les murs
- Néon manquant dans la salle

Classe de CM1/CM2

- Réglage du tableau blanc qui se ferme tout seul

Classes de GS, CE2/CM1 et CM1/CM2

- Ajouter une lumière au-dessus du tableau

Remarque : la ligne téléphonique côté maternelle a été supprimée. Pour joindre l'école, il faut donc composer uniquement le numéro 03 81 98 11 71.

11. 2. Remerciements

Au SIVOM

Pour l'école :

- Subvention pour la coopérative scolaire
- Financement séances de natation
- Renouvellement emploi de Nathalie Demouge (1h par jour)
- Réglage des tables en début d'année dans les classes
- Déménagement/emménagement/agencement des salles de classes
- Évacuation de matériel et de déchets en début d'année
- Vérification de sécurité (extincteur, chaudière, électrique, DTA, aires de jeux, ...) + présence/aide pour l'exercice incendie
- Travaux de revêtement de sol (côté élémentaire) avec la pose d'un parquet (30 000 euros au total)
- Sécurisation de l'espace côté rue (places de parking interdites)
- Mise en place du son pour les vidéo-projecteurs
- Ravalement de façade de l'école + isolation en partie sur les plus grandes surfaces (44 000 euros)

A l'association de parents d'élèves (APE)

- Toutes les manifestations organisées et à venir + investissement pour les élèves de l'école
- Financement bus (natation, sortie Bouxwiller, spectacles)
- Financement spectacle de Noël + chocolats + cadeaux
- Financement calculatrice CM2 pour juin 2023

Aux parents

- Dons à la coopérative
- Participation aux manifestations / vente de l'APE

12. Question diverses

Question 1 :

Certains parents se sont étonnés de ne pas avoir pu accompagner leurs enfants pour leur première rentrée comme cela a pu se faire dans d'autres établissements. Certains avaient pris des dispositions avec leur employeur afin d'être disponible pour ce moment. Y a-t-il une raison particulière qui a empêché la mise en place de cet accompagnement?

Réponse de l'équipe éducative :

Lors des précédentes rentrées, les parents pouvaient entrer et rester avec leurs enfants pendant un moment dans la classe. La séparation était cependant compliqué et les enfants pleuraient longtemps après le départ de leurs parents. L'année du COVID, les parents n'ont pas pu pour des raisons sanitaires entrer dans les locaux. Il s'est avéré que les enfants ont bien moins pleuré et qu'ils se sont plus vite adaptés à leur environnement. Il a donc semblé intéressant pour l'équipe, malgré des conditions sanitaires plus favorables, de poursuivre dans ce sens pour cette rentrée scolaire.

L'équipe éducative n'est pas figée dans cette organisation pour les prochaines rentrées scolaires.

Question 2 :

Le menu de la cantine n'est plus affiché depuis le changement de directrice et certains parents aimeraient que cela soit remis en place. Certains parents aimeraient un affichage de tous les types de menu ou au moins pouvoir les avoir par mail.

Réponse de la directrice des Francas :

Tout est affiché sur la porte d'entrée côté rue depuis l'arrivée de la nouvelle directrice. Les menus spéciaux peuvent être envoyés à la demande aux familles qui le souhaitent. Le panneau d'affichage côté parking concerne uniquement les informations de l'école. Quelques informations administratives de l'école figure aussi côté rue sur les portes.

Question 3 :


Les assistantes maternelles aimeraient être au courant de ce qui se passe au sein de l'école (absences, sorties, etc) car pour certaines ce sont elles qui gèrent la majorité des trajets scolaires.

Réponse de l'équipe pédagogique :

C'est aux parents de prévenir les assistantes maternelles des changements au sein de l'école.

La séance est levée à 19H.

Signature :



Mlle LUCIEN Chouette

La directrice

Fait le 8 novembre 2022 à Dampierre sur le Doubs